

Section 1 : Le rôle du Ministère

Partie A – Objectifs d'apprentissage

La mission du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international est multiple :

- faire connaître, promouvoir et défendre dans le monde les intérêts du Canada et les valeurs communes des Canadiens;
- aider les Canadiens à mieux connaître et comprendre le monde extérieur; et
- servir les Canadiens au pays et à l'étranger.

Dans la première section, nous allons jeter un coup d'oeil aux activités du Ministère au Canada et dans le monde. À la fin de cette section, vous devriez pouvoir décrire notre rôle dans les domaines suivants :

- politique étrangère
- relations diplomatiques
- activités consulaires
- commerce
- développement international
- instances internationales
- services d'immigration
- affaires culturelles